



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 18 juin 2019 à 18h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : P. Lorraine St.James Lapalme
Sylvie Lapierre

MM. les conseillers : Paul Jones
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M.Christian Ouellette

Sont également présents : M. Éric de la Sablonnière, directeur général
M^e Antoine Banville, greffier

Sont absents :

MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Réal Langlais

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Sécurité publique
 - 2.1 Accompagnement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la conclusion d'une entente intermunicipale relative au maintien de la Régie intermunicipale de police Roussillon
3. Affaires nouvelles
4. Période de questions - Personnes dans la salle
5. Levée de la séance

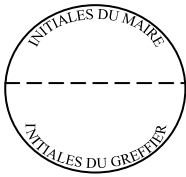
179-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Sylvie Lapierre et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

180-19

ACCOMPAGNEMENT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION POUR LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU MAINTIEN DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON

CONSIDÉRANT la résolution 19-05E-99 adoptée le 7 mai 2019;

CONSIDÉRANT la lettre adressée par le sous-ministre des Affaires municipales et de l'Habitation à la présidente de la Régie, datée du 7 juin 2019;

CONSIDÉRANT la nécessité d'établir les conditions de réussite de la négociation de la nouvelle entente.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

D'accepter l'accompagnement offert par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avec la collaboration du ministère de la Sécurité publique;

D'autoriser M. Yannick Gignac, directeur régional de la Montérégie du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique à participer aux séances de travail du conseil d'administration de la Régie et à y intervenir aux fins de réaliser son mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Aucune question. Aucune personne présente dans l'assistance.

181-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Christian Ouellette et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 18 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Antoine Banville, greffier